

Décision Générale colonial

Décision n° 633 du 30 mai 1961

n° 633

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 30 mai 1961
Numéro JO n° 5 du 31/05/1961	Date du numéro 31 mai 1961

TEXTE INTÉGRAL

Le salaire forfaitaire des agents ci-après désignés est -fixé, pour compter du 1er février 1961, à :